L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 6 AVRIL 1890.

LA PIPE.

Je ne sais si les garçons de maintenant sont hantés du désir de fumer au même degré que nous l'étions jadis aux environs de treize ou quatorze ans. Peut-être n'est-ce plus la mode? Mais au temps où je commençais ma quatorzième, fumer avait pour nous le douceur alléchante du fruit défendu; passer dans les rues de notre petite ville en mâchant un cigare nous semblait un avant-goût des jouissances et des prérogatives de l'âge viril. Pendant les congés, nous nous entraînions avec une persévérance stoïque à de laborieux exercices de fumeurs. Seulement, comme nos parents ne nous gâtaient pas et que les sous n'abondaient pas dans nos poches, nous nous ingéniions à remplacer les cigares trop chers par des succédanés peu coûteux. Ainsi, les tiges sèches et fibreuses de la clématite sauvage coupées entre deux rameaux noueux donnaient d'abord l'illusion d'une belle fumée bleuâtre; mais cela laissait à désirer comme parfum, et un beau jour je remplaçai l'inspirable clématite par des feuilles de menthe poivrée que nous faisions grièvement dans de petites pipes d'un sou. Le charme de la nouveauté me séduisit pendant quelque temps, puis je me lassai de l'odeur médicinale des feuilles de menthe et j'aspirai à fumer du vrai tabac dans de vraies pipes,—sérieuses, artistiques, faisant honneur à leur propriétaire,—comme j'en voyais aux lèvres des fumeurs notables du quartier.

L'un de ces derniers surtout avait le don d'exciter mon admiration et ma convoitise. C'était un négociant en rouennerie, nommé Bigeard, dont la maison faisait face à la nôtre dans la rue du Bourg. A l'heure où arrivaient les diligences, le voyais Bigeard, époufl et rouge, s'accoster au chambranle de sa porte et assister au passage de la malle-poste en tirant de sa pipe d'épaisses et copieuses bouffées. Après midi, quand la rue était animée du va-et-vient des ouvrières retournant à leurs magasins, je le retrouvais encore à la même place, dégustant son dîner dans un nimbe de fumée. Sa pipe me paraissait une merveille, avec son long tuyau de merisier, son fourneau d'écume blonde et sa monture d'argent. Je ne cessais de la lorgner et, la nuit, j'en rêvais....

—Oh! ce Bigeard, quel feignant! marmurait mon père, toujours la pipe aux dents!.... il s'occupe plus de sa fumerie que de son commerce.

Mon père, sec, maigre et actif, était tout l'opposé de Bigeard. Tracassant tout le jour dans son magasin de droguerie, il meublait ses vite laborieuses entre sa sœur Honorine, une grande vieille fille, et mon grand-père Péchoin qui, retiré des affaires, employait ses loisirs à entretenir un jardinet situé derrière notre maison. J'étais fort gâté par ma tante Honorine et le grand père; mais, avec mon père, il fallait marcher droit. Il comprenait l'éducation des enfants d'une façon toute spartiate et me rabrouait durement pour la moindre peccadille. Il avait les fainéants en haine, et Bigeard, avec son éternelle pipe et ses interminables flâneries, l'agaçait particulièrement. Lorsqu'à travers les bocaux de notre devanture, il apercevait le voisin d'en face tétardant au soleil dans un nuage de fumée, il haussait les épaules et grommelait entre ses dents:

—Ça finira mal!

Cela finit mal, en effet.

Un matin, en m'éveillant, je vis sur les volets clos du magasin d'en face s'étaler une affiche jaune.

Bigeard avait été mis en faillite, et l'affiche annonçait la vente judiciaire des marchandises et du mobilier de l'infortuné marchand de rouennerie.

—Je l'avais prédit! s'écria mon père, non sans une nuance de satisfaction, voilà où mènent le tabac, le café et toutes les fainéantises qui en résultent.....Que cela te serve d'exemple, Claude!....Bigeard est coulé, fini, perdu.... Ce n'est plus qu'un failli!

Et à chaque façon dont mon père prononçait ce mot "failli" on sentait tout le mépris, toute l'indignation que le chose inspirait à ce correct et rigide commerçant.

Pour moi, je l'avoue, ce qui me préoccupait le plus dans cette aventure, c'était le sort de la belle pipe de Bigeard: la comprendrait-on dans la vente on bien le failli la garderait-il comme riche de consolation?.... Je brûlais d'être fixé là-dessus et j'aurais donné beaucoup pour assister à la vente à l'encan: malheureusement elle avait lieu pendant les heures de classe, et le père Péchoin n'entendait pas raillerie à ce sujet. Il me fallut faire contre fortune bon cœur, mais, pendant toute la classe, je ne pensai qu'à la pipe d'écume et à l'heureux gaillard qui en dévorait la possession. Cette distraction me valut même deux cents vers de la part de mon professeur, le farouche Dordeu, et tout en soplant mon pensum dans Virgile, arrivé à ce vers de la première idylle:

Et jam, summa procul villarum culmina fumant: il me sembla voir la pipe de Bigeard fumer à l'horizon.

Cette obsession dura plus de huit jours. Elle commençait à s'affaiblir, quand un matin, au retour du collège, et les passant par la rue, je jetai un coup d'œil sur l'étalage du tripier Mirouflé. Le pourboire du décrotteur de cette boutique de bric-à-brac,—les fantoches délabrés, les défroques multicolores, les faïences à fleurs, les oiseaux empaillés et les vieux pistolets à pierre,—suffisaient ma badauderie et je m'y arrêtais toujours complaisamment. Cette fois, à peine avais-je revassé la vitrine, que je reçus une violente commotion.

Derrière les carreaux, entre un antique cadran d'horloge et une soupière de Strasbourg, je venais d'apercevoir, douillettement posée sur un lit d'ouate rose, la magnifique pipe de Bigeard.

Il n'y avait pas à s'y tromper: c'était bien elle! Je la reconnaissais à sa luxueuse monture, à son tuyau de merisier, à son fourneau d'écume, doré par un bable cuistage et surmonté d'un couvercle d'argent. Elle avait été comprise dans la vente, et ce gueux de Mirouflé l'avait achetée.

Je n'y pus tenir et j'entrai hardiment dans la boutique, où Mirouflé en tricot de laine, coiffé d'une casquette de peau de lapin, fourbissait une paire de pistolets rouillés.

—La pipe qui est à la devanture, dis-je en piquant un soleil, combien?...

Mirouflé redressa sa tête fouinarde et me dévisagea avec ses méfiantes yeux gris:

—C'est trop cher pour toi, gamin, répondit-il dédaigneusement, ces objets là ne sont pas pour ton nez.

—Mais enfin, insistai-je, vexé, si on y voulait mettre le prix, à combien en monterait-il?

—A douze francs, et je ne rabattrais pas un centime, répliqua le tripier en allant prendre la pipe, qu'il souleva comme un ostensoir.... Reluque-moi ça.... C'est de la vraie écume, garnie en argent, pas n'en fait plus de pareilles!.... Et c'est doux à fumer.... Un miel, quoi!

Mes yeux s'écarquillaient, mon cœur battait!.... Mais douze francs!.... Je ne possédais pas même douze sous.

—Je verrai, balbutiai-je, je repasserai....

—Oui, la semaine des quatre jeudis, n'est-ce pas? dit ironiquement Mirouflé en replaçant la pipe sur son lit de ouate.... Voyez vous ça, un morveux! Ça pueve déjà à fumer. Il n'y a plus d'enfants, ma parole!....

L'obsession devint plus forte. Il me s'agissait plus d'un rêve irréalisable. La pipe était à ma portée, chez le tripier. Je n'avais qu'à mettre douze francs dans la main de Mirouflé et elle m'appartiendrait.... Mais où trouver tant d'argent à la fois? Mes pères me donnait cinquante centimes par semaine pour ma poche. Même avec des prodiges d'économie, j'en aurais pour des mois avant de rassembler les douze francs; pendant ce temps, un autre se présenterait avec le gousset mieux garni et emporterait la pipe....Oh! fumer dans cette belle écume dorée....Avoir la pipe en poche, la tirer avec précaution et la montrer triomphalement aux camarades qui en crèveraient de jalousie....Quelle orgueilleuse satisfaction je tirerais de mon prestige aux yeux de toute la classe!....Oui, mais douze francs!

Je tournais et retournais toutes ces choses dans mon cerveau, tandis que, de retour à la maison et installé dans notre arrière-boutique, je tradusais péniblement une version latine. A ce moment, mon grand-père Péchoin se leva de son fauteuil. Il avait achevé de lire son journal et se préparait à aller jardiner comme de coutume, pendant une heure ou deux, pour gagner de l'appétit. Il ôta ses bottes, enleva ses redingote et son gilet, et se mit en bras de chemise afin de pincher plus à l'aise par le clair soleil de juin qui dardait dehors. Il avait déposé ses vêtements sur le dossier du fauteuil. Après son départ, il advint que je heurtai par mégarde ce fauteuil en prenant mon dictionnaire; le gilet tombe sur le parquet et j'entends un son argentin, révélant la présence de pièces de monnaie au fond de l'un des gousets.

Je m'accroupis, et ramenant le gilet, j'ose la curiosité de fouiller les poches. En effet, l'une d'elles renfermait deux pièces de cinq francs et trois pièces de vingt sous. Trente francs! Un peu plus de la moitié nécessaire pour acheter la pipe de Bigeard.

Cela me donna un tour de cœur. Je tenais les pièces dans la paume de ma main et j'étais comme magnétisé par la vue de tout cet argent. Une diabolique suggestion s'emparait peu à peu dans mon cerveau....Si je les prenais!....Oui, mais il s'en apercevra.—Et comme une mauvaise pensée ne vient jamais seule, celle-ci fut suivie d'une réflexion plus perverse encore:—Il faudrait, me disais-je, que le grand-père pût croire qu'il les a perdues. Par exemple, si la bordure du gilet avait été décousue par hasard, l'argent aurait pu glisser par la déchirure sans qu'il s'en aperçut....Et tout en édifiant ces hypothèses, il m'était venu l'idée scélérate de jouer le rôle du hasard...., d'ouvrir mon canif; l'étoffe était mince; en deux ou trois coups de lame l'ouriet fut décousu, puis la poche perdue, et, poussant la canaillerie jusqu'au bout, je fis passer les pièces par la fente afin de m'assurer de la possibilité de l'hypothèse qui devait expliquer la disparition de la monnaie; après quoi, je mis l'argent dans ma poche et je repassai délicatement le gilet sur le fauteuil.

Mais je n'étais pas rassuré et j'attendais avec angoisse le moment où le grand-père constaterait le vide de son gousset. A midi, le brave homme rentra affamé et se rhabilla. En boutonnant son gilet, il s'aperçut sans doute qu'il était plus léger, car il fourra immédiatement son index dans le gousset.

J'étais dans les transes, et cependant, en jetant un coup d'œil de côté, je pus voir la stupéfaction de mon aïeul, quand il s'aperçut que son doigt passait à travers et ressortait par la fente de l'ouriet.

—Nom de nom! jura-t-il.

Puis, avisant la tante qui venait dresser la table:

—Sacrédié! ajouta-t-il, voilà comment tu soignes mes affaires!.... Mon gilet était décousu et j'ai perdu mon argent.... Au lieu de dorloter ton chapelet, tu ferais bien mieux de raccoder mes hardes!....

Ce fut la pauvre Honorine qui reçut comme une giboulée la mauvaise humeur de mon grand-père, et cela ne laissa pas de me bourreler la conscience, car j'aimais beaucoup la tante.

Mais la mirifique pipe de Bigeard agissait sur moi à distance, comme un aimant, et la pensée de la posséder m'endurcissait le cœur....

A quatre heures, à la sortie de la classe, elle devint une propriété et l'argent du grand-père tinta dans les doigts crochus de Mirouflé. Alors j'eus un spanouissement de joie qui étouffa net les cris de ma conscience. Muni de tabac et d'allumettes, j'avais pris le chemin des friches qui étendent leurs pelouses incultes et désertes entre les vignes et les bois du Juré. Tout en marchant, je m'arrêtais de temps à autre pour tâter la pipe dans ma poche. Je promenais avec délices mes doigts sur la surface polie de l'écume....

Elle était à moi, et j'allais enfin pouvoir fumer pour de vrai!

Arrivé sur le plateau des friches, je m'assis à la lisière du bois et je commençai à bourrer lentement la pipe. J'étais à l'ombre, mollement couché sur la mousse; devant moi, les vignes descendaient jusqu'au fond de la vallée pleine de soleil où la rivière scintillait entre les peupliers. Les alouettes gazouillaient au-dessus de ma tête dans un ciel pommelé; je me sentais parfaitement heureux et je n'avais plus de remords!...

Le fourneau une fois bourré, je l'allumai avec solennité et le tirai voluptueusement les premières bouffées.

Quel bon tabac! quelles jolies fumées blanches je lançai fièrement vers les arbres!

Mirouflé avait raison, c'était doux comme miel!....

Je fumai un quart d'heure, néanmoins, mon enthousiasme tombe peu à peu. Il me semble que ma tête s'alourdissait. J'éprouvais un singulier malaise et j'avais le cœur légèrement barbouillé. Je posai la pipe sur la mousse, espérant que cela passerait, mais cela ne passa pas. La tête tournait, mes yeux papillotaient, un nauséeux affaissement me venait aux lèvres et mon estomac se soulevait.... Je n'eus que le temps de me pencher sur le bord du talus.... J'étais ridiculement malade et je vomissais avec des efforts qui me retournaient les entrailles.... Le châtiment commençait.

Quand la crise fut passée, j'empochai piteusement ma pipe, et, tout chancelant encore, je repris le chemin de chez nous. Je n'étais pas brillant et je trouvais le miel de la pipe de Bigeard singulièrement amer. Mon visage, blême et la figure tirée, dans notre arrière-boutique et j'eus l'ennui d'y trouver toute la famille: mon grand-père lisait, mon père filtrait une drogue et la tante Honorine était en train de recoudre le fameux gilet.

—Bonté! comme tu es pâle! s'écria-t-elle en m'apercevant, es-tu malade?

—Mais non, ma tante....

—Viens donc un peu ici, reprit mon père qui me dévisageait sévèrement, pouah! tu sens la tabagie!....

J'ai, tout à coup, m'emporiant par le bras....

—Drôle, continua-t-il, tu as fumé!

Il me secoua si violemment que la pipe sortit aux trois quarts de la poche; il la saisit, la reconnut, et sans me lâcher:

—Qu'est la pipe de Bigeard.... la pipe d'un failli! s'écria-t-il d'une voix indignée.... Bandit, tu as osé fumer ça!.... Où te l'es-tu procurée?.... Avec quel argent?.... Mais réponds donc, petit misérable!

Il me hochait comme un prunier; j'étais plus mort que vif et je prévoyais déjà une catastrophe: mon crime découvert, et la punition terrible qui allait suivre.

Je lançais des regards de détresse vers ma tante et mon aïeul, qui eux-mêmes semblaient atterrés.

—Ce n'est pas, Péchoin, dit tout à coup le grand-père, l'argent lui vient de moi. J'ai eu la faiblesse de le lui donner et je suis le premier fautif.

—Vous avez eu tort, grand tort d'encourager les vices d'un vaurien qui finira mal! répliqua mon père, puis il jeta sa pipe par terre la pipe de Bigeard qui se brisa en morceaux.... Tiens, voilà le sort qu'elle mérite, la pipe du failli!.... et peu s'en faut que je ne t'en fasse autant.... Monte dans ta chambre, gueux, tu iras au lit sans souper!....

Je ne me fis pas dire deux fois, heureux d'en être quitte à si bon marché, et je grimpai dans ma mansarde, voisine du grenier....

Un quart d'heure après, la porte fut ouverte avec précaution et mon grand-père apparut.

—Claude, commença-t-il gravement, je ne suis pas dupe.... Je sais comment mon gilet a été décousu et où a passé mon argent.... Mais j'ai en pitié de toi, car ton père eût été capable de t'assommer.... Seulement, mon "fils", tu as commis une vilenie, et si jamais tu étais tenté de recommencer, souviens-toi que pour te sauver j'ai menti, moi, à mon âge! et que je me suis fait complice de ton vol....

Ah! le brave homme, le brave cœur! ....je me jetai dans ses bras en pleurant et à la violence de mes sanglots, à mes baisers mouillés de larmes il comprit bien que la leçon avait porté et que je ne recommencerais jamais plus.

ANDRÉ THEURIET.

Deux charcutonneque entre bohèmes:

—Dis donc, toi! est ce que tu te chauffes l'hiver?

—Parbleu!

—Et comment?

—Au feu de l'improvisation!

La température de l'interlocuteur décend immédiatement d'un nombre incalculable de degrés au-dessous de zéro.

—Bonjour, docteur! ça va?

—Hum! mal, très mal!

—Allons donc! vous avez une mine superbe.

—Vous ne me comprenez pas: tous mes clients sont bien portants.

Taupin, s'habillant pour aller à son cercle, reçoit la visite d'un camarade de bohème:

—Tiens, fait ce dernier, tu mets tes vieilles bottines?

—Oui, mes neuves sont nées.

Un touriste à un indigène du Tyrol:

—Dites donc, il paraît qu'il pleut ici en moyenne une fois par jour.

—Ne m'en parlez pas, il y a réellement de quoi avoir honte devant les étrangers!

SCIENTIFIC AMERICAN
is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price 10 c. Year. Four months' trial, $1.
MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of the contemplate building. Price $2.50 a year. Single copy, 25 cts. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by application to MUNN & Co., who have had over 45 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.
TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and secure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants.

GRAND assortiment d'articles religieux—Spécialités pour Première Communion, chez Mme Jacob, 17 Baronne. 6 av—Dim 5

ON désire acheter dans la superficie comprise entre les rues Royale Claiborne Columbus et Orléans un terrain de bonne habitation. Avec immeuble, on paierait de $1,500 à $1,000. Ecrire G. D., 258 rue du Canal. 6 avril—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE personne de couleur, d'un âge mûr, pouvant donner les meilleures recommandations, et habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait s'absenter de la Nouvelle-Orléans et aller soit au Mexique ou Europe. S'adresser par lettres aux initiales A B. au bureau de l'Abeille. 25 mars—1 mois

ON DEMANDE.

Jeunes filles pour faire linge de dessous d'hommes. Gages payés pendant qu'elles travaillent. 27 Chartres. 6 avril—1f

COUTURIÈRES pour prendre du travail à leurs domiciles. Lingerie de dessous pour hommes, etc., 27 Chartres. 6 avril—1f

UN jeune garçon parlant le français et l'anglais pour apprendre le métier de tapissier. S'adresser à F. G. Moniteur, 90 rue Royale. 6 avril—1f

A VENDRE.

UN piano Emerson, 7 octaves, du plus grand format; prix $450 il sera vendu à bas prix pour cause de départ. Coin Bread et Laharpe. 6 avril—1f

Cinquante Chevaux de Texas Wrace, dompités et indompts, nouvellement arrivés, coin Washington et Baronne. 1 avril—7f

---

No 28,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Succession de Alexander Smith.

ATTENDU que Elizabeth F. Smith, femme divorcée de feu Alexander Smith, résidant de la ville et de l'Etat de New York, tutrice des enfants mineurs Magdelene Geddes—Velma Morse—Mattie Wingate et Maxwell Baldwin Smith, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de, et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs

Avis est par le présent donné à tous ceux que la concerne de comparoir dans trente jours à partir de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles l'application de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1890.

HUGUES LAVERGNE,
3 avril—3, 17—3 mai. Député-Greffier.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Samuel Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,031.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont pour l'opposition à l'homologation d'un compte final présenté par Agricole Armant, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne se sera approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

4 avril—4 9 13

Succession de Cyrus Yale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,791—Division B—Attendu que Christopher L. Bruns a présenté une pétition à cette Cour, à l'effet de faire lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Cyrus Yale, décédé à Orléans le 27 mars 1890, et que dit pétitionnaire a fait connaître aux héritiers et aux créanciers de la succession dont son père était le gérant, que le but de voter sur sa demande pour un dit gérant et trois aux, sans intérêt, et que ses créanciers seraient mieux satisfaits, et que dans la réunion et que le but en soit décrété publié et que Johnson Armstrong, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 mars 1890.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 mars—29 avril 15 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Leon Queyrouze et al. vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Leon Queyrouze, et tenue ce jour, et que Louis P. Paquet, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1890.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 mars—26—avril 10 26

LEON QUEYROUZE
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Compagnies et de l'Ouest
97 RUE BIENVILLE.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. George Ellis vs. ses créanciers, No 29,743. Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire George Ellis soit convoquée et tenue vendredi 30 courant, par le juge, notaire en cette ville, le MERCREDI, 30me d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de voter sur sa demande pour un dit gérant et trois aux, sans intérêt, et que ses créanciers soient informés du pétitionnaire, et que dans la réunion et que le but en soit décrété publié et que Johnson Armstrong, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 mars 1890.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 mars—29 avril 15 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Leon Queyrouze et al. vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Leon Queyrouze, et tenue ce jour, et que Louis P. Paquet, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1890.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 mars—26—avril 10 26

RAPPELONS-VOUS que le paiement de tous les lots des GRANDS TIRAGES MENSUELS DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les affaires sont bien connues, sont reconnus par les tribunaux de la Louisiane. Même vous deme des gentilshommes et des gens honnêtes.

Le plus petit billet coûte un dollar, et le Prix du plus beau lot ne dépasse pas un dollar. Tout billet dont le numéro finit par un chiffre pair gagne à un lot quelconque et que vaut

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et renoncée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tirés en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont sous notre surveillance, et que nous donnons notre garantie irrévocable que